

Pour mener ses missions, la MMI'e est constituée de 5 services : clauses sociales, entreprises, animation territoriale, appui au public et territoires, ressources et d'un budget de près de 7 millions d'euros.

La MMI'e est régit par une convention dont tous les membres sont signataires. Son Conseil d'administration est composé de 49 membres dont 5 représentants de la Métropole de Lyon, 1 représentant de l'État, 1 représentant de France Travail, 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), 1 représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), 3 représentants des offices public HLM, 1 représentant de la Région et des représentants de 35 Communes.

Il est demandé au Conseil municipal de désigner 1 titulaire et 1 suppléant pour représenter la Ville d'Écully au sein du conseil d'administration de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi.

En application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le scrutin est par principe secret. Néanmoins, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition des statuts du GIP de la MMI'e ne prévoyant expressément le scrutin secret, le Conseil municipal peut, s'il le souhaite, à l'unanimité, procéder à un scrutin public à mains levées.

— — — — —

Vu l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

LE CONSEIL MUNICIPAL


Après avoir délibéré,

A la majorité par 32 voix pour et 1 abstention (Liste « Un nouvel élan pour Écully ! »)

- Se prononce sur le mode de scrutin : public à mains levées ;
- Désigne un représentant titulaire : Monsieur Jean-Claude MICHEL et un représentant suppléant Madame Laure DESCHAMPS.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 5 juin 2026


La Secrétaire,



Géraldine BALLIGAND

Certifié exécutoire le **10 JUN 2026**

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20260605-DELIB_2026-048-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2026